Image not found or type unknown

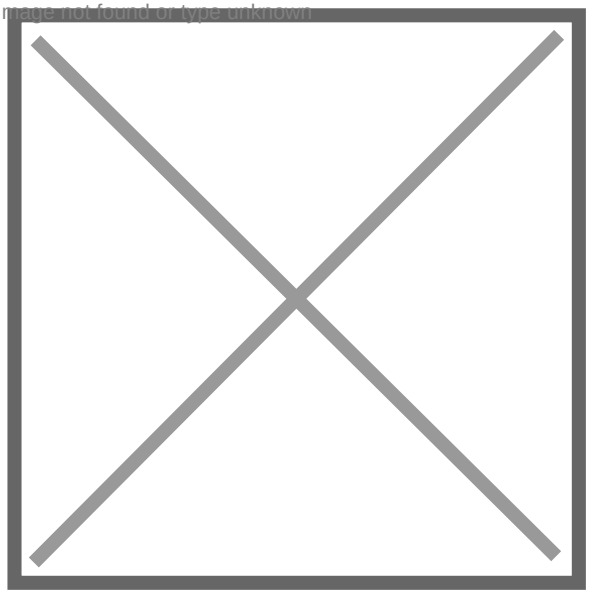

Credit à l'étranger - cessassion de paiment

Par **jonn7**, le **27/10/2008** à **19:59**

Bonjour,

Je vivais au Royaume Uni. J'y ai acheté un véhicule. Je suis depuis peu retourné en france. Le credit contracter pour payer la voiture ce passait bien jusqu'au jour ou je suis revenu en France. Ma banque par mesure de sécutité à bloquer mon compte etant donné qu'une lettre leur était revenue (n'habite plus a cette adresse) la société qui prelevait mon compte n'a pas pu le débiter. Je les ai contacter afin de les prevenir de renouveller l'opération mais ils n'ont rien fait.
Le mois suivant ils n'ont pas débiter mon compte non plus, j'ai donc essayer de les contacter mais les numéros que j'avais étaient invalide.
Apres leur avoir envoyer une lettre recommander pour pour leur demandé de prélever mon compte comme d'habitude, ils m'ont renvoyer un lette en me disant que je n'ai jamais repondu a leur lettre (alors qu'ils ne m'ont jamais rien envoyer) et me reclame la voiture et en plus de payer le reste des mensualité faute de quoi des actions seront menés a mon encontre.
J'ai été et je suis toujours honnette vu que je souhaite payer la voiture entièrement.
Mais qu'est ce que je risque si je ne rend pas la voiture puisqu'ils ont mis fin à mon contrat?
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés